



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN
/ APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box), avec un enseignant ou via Internet (option).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- les effets dus à la consommation d'alcool de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- la pression sociale (publicité, travail...) ;
- la pression des pairs.

La formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.





ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr





ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « B78 » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box), avec un enseignant ou via Internet (option).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- les effets dus à la consommation d'alcool de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- la pression sociale (publicité, travail...) ;
- la pression des pairs.

La formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE AUX CATÉGORIES « A1 ET A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box), avec un enseignant ou via Internet (option).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- l'équipement du motard ;
- comment choisir sa moto ;
- les risques liés à la conduite des motocyclettes ;
- la pression sociale (publicité, travail...) ;
- la pression des pairs.

La formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du deux-roues motorisé ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.





ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE

Votre formation à la conduite d'un cyclomoteur ou d'un quadricycle léger à moteur est d'une durée totale de **huit heures au moins**.

Elle comprend cinq séquences théoriques et pratiques au cours desquelles vous allez travailler sur des connaissances et des compétences avec l'aide de votre enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal est présent lors de la dernière séquence de la formation (séquence 5).

Séquence 1. Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite.

Durée : 30 minutes

Expression et échanges sur le respect des règles.

- Signalisation.
- Règles de circulation.

Expression et échanges sur des grandes thématiques de sécurité routière.

- Vitesse.
- Consommation d'alcool ou d'autres produits.
- Utilisation de distracteurs.

Échanges sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur.

Séquence 2. Formation à la conduite hors circulation.

Durée minimale : 1 heure

Les équipements obligatoires pour la conduite d'un cyclomoteur : leurs rôles

La connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle).

Les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.

La maîtrise technique du véhicule hors circulation.

- Position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains) — Réglage du, ou des, rétroviseur (s).
- Pour le quadricycle : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs.
- Démarrage et arrêt du véhicule.
- Pour les cyclomoteurs : maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager).
- Ralentissement, freinage et immobilisation du véhicule — Pour les cyclomoteurs, maintien de l'équilibre et de la stabilité.



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

- Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et de demi-tours (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager. Maintien de la stabilité.
- Manœuvres de freinage et d'évitement.

Séquence 3. Code de la route.

Durée : 30 minutes

La signalisation verticale et horizontale : connaître la signalisation et comprendre son rôle.

Les règles de circulation : connaître les principales règles et comprendre leur rôle.

- Positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction.
- Franchissement d'intersections et régime de priorité.

Séquence 4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique.

Durée minimale : 3 heures

Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation.

- S'insérer en sécurité dans la circulation.
- Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.

Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter.

- Freinage et, pour le cyclomoteur, maintien de la stabilité.
- Arrêt et départ en circulation (feux, stop).
- Ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.

S'arrêter et stationner avec un cyclomoteur ou avec un quadricycle léger à moteur.

- Précautions à prendre avant de s'arrêter ou de stationner.
- Précautions à prendre pour s'insérer dans la circulation à la suite d'un arrêt ou d'un stationnement.

Pour les quadricycles : stationner en bataille, en épi et en créneau.

Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.

Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité).

Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.

Négocier un virage. Adopter une trajectoire sécurisée

Choisir la position sur la chaussée.

- En ligne droite, en virage, en situation de croisement ou de dépassement.
- En tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquages au sol, voies réservées).
- En intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts).

Franchir les différents types d'intersections.



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

- Détecter et identifier le type d'intersection.
- Évaluer la visibilité.
- Adapter sa vitesse.
- Respecter les règles relatives aux ordres de passage.
- S'arrêter, le cas échéant, et repartir.
- Dégager une intersection.

Changer de direction.

- Observer et analyser l'environnement.
- Avertir de son intention.
- Se placer. Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts).
- Adapter sa vitesse.
- Respecter les règles de priorité.
- Dégager une intersection.

Séquence 5. Sensibilisation aux risques

Durée minimale : 1 heure

Cette séquence a lieu en présence de l'un au moins des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal.

En fonction des profils identifiés, quatre thématiques, parmi les suivantes, sont traitées :

Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules.

Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore).

Les risques dus au débridage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore).

Les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation, effets.

La vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage.

La prise en compte des autres usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes.

L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur.

Observations et conseils de l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière (à l'attention de l'élève et de l'un au moins de ses parents ou de son représentant légal, s'il est mineur)



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « B96 » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Conduire un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B du permis de conduire auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes.

La formation théorique – 4 h

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).

Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare.

Le freinage des remorques.

Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.

Les équipements obligatoires de la remorque :

- feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotants ;
- équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres ;
- le triangle de présignalisation.

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :

- Signalisation spécifique ;
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).

Le chargement : répartition - arrimage.

Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage ;
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque ;
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

Réalisation d'exercices d'attelage-dételage :

- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).

Réalisation d'exercices de maniabilité :



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

- Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision ;
- Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

La formation pratique – 3 h

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève conduit cinquante minutes au minimum. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

L'accent est mis notamment sur :

- la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
- les angles morts ;
- les changements de direction ;
- la prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
- l'information et la communication avec les autres usagers ;
- l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;
- les trajectoires (virages, voies étroites) ;
- la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

À l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :

- Le ressenti de sa prestation par l'élève ;
- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;
- Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 /Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « BE » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC tractant une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et inférieur ou égal à 3 500 kg, lorsque la somme des PTAC de l'ensemble constitué est supérieure à 4250 kg.

La formation

La conduite d'un ensemble de véhicules présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

THÉMATIQUES

Connaissances générales

- La pluie, la neige, le verglas, le brouillard, le vent, les distances d'arrêt ;
- La conduite en montagne ou zones accidentées ;
- L'hygiène de vie et la conduite ;
- La fatigue ;
- Le chargement ;
- Le stationnement ;
- Le dépassement ;
- Le centre de gravité, la force centrifuge, les stabilisateurs ;
- La vitesse, l'anticipation, les situations d'urgence ;



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

- Le freinage ;
- Le porte-à-faux, les angles morts ;
- L'assurance ;
- Les passages à niveau, les ponts, les tunnels, les ouvrages d'art, les plantations, l'itinéraire.

Vérifications à effectuer

- Système de direction du véhicule tracteur ;
- Niveau du liquide de frein ;
- Suspension de la remorque ;
- Pneus du véhicule tracteur/ de la remorque ;
- Feux, dispositifs réfléchissants et indicateurs de changement de direction ;
- Rétroviseurs additionnels : état, fixation ;
- Lave-glaces, essuie-glaces ;
- Portes, fenêtres et/ou vantaux (caravane), hayon.

Attelage/dételage

- Vérifications du système d'attelage : stabilisateurs, plots et prise électrique, état et fixation de la ferrure, graissage de la boule ;
- Positionnement du véhicule tracteur ou de la remorque : verrouillage de la tête d'attelage, mise en place du filin de sécurité et du câble électrique, remontée de la roue jockey, desserrage du frein ;
- Frein, roue jockey, filin, câble électrique, ouverture de la tête d'attelage, séparation du véhicule tracteur et de la remorque (1 mètre minimum).



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE AUX CATÉGORIES « C1 ET C » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Conduire un véhicule isolé affecté au transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 t sans excéder 7,5 t (C1) pouvant transporter huit passagers au plus outre le conducteur.

La formation

La conduite ou la prise en charge, à l'arrêt, d'un véhicule affecté au transport de marchandises présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de véhicule affecté au transport de marchandises, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres usagers en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres usagers.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

THÉMATIQUES

Interrogation écrite :

- Les situations dégradées et accidents ;
- Le conducteur ;
- L'équipement des véhicules ;
- La réglementation sociale européenne et française ;
- Les règles du transport ;
- Les masses et dimensions des véhicules ;
- Les règles de circulation et signalisation spécifiques ;
- La mécanique (sauf C1).

Interrogation orale (sauf C1):

- Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles, route de nuit ;



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

- Comportement en cas d'accident ;
- Conduite en montagne ou zones accidentées ;
- Gestes et postures – Accidents du travail ;
- Chargement – Surcharge ;
- Le dépassement ;
- Dynamique du véhicule ;
- Alcool, stupéfiants, médicaments ;
- Éco-conduite et conduite citoyenne ;
- Porte-à-faux – Angles morts ;
- Comportement en tunnels et aux passages à niveau ;
- Systèmes de sécurité et d'aides à la conduite.

Formation hors circulation

Prise en compte du véhicule :

- Contrôle de l'immobilisation ;
- Caractéristiques du véhicule ;
- Vérifications des niveaux ;
- Contrôle des feux, des disques et plaques, des dimensions et poids, de la carrosserie et des vitrages, des roues, des taches, du chargement et de la marchandise ;
- Verrouillage de la cabine ;
- Documents de bord et équipements obligatoires ;
- Installation et mise en marche du moteur ;
- Vérifications des systèmes de freinage.

Gestes et postures.

Exercices de maniabilité sur piste.

Formation en circulation

Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE AUX CATÉGORIES « C1E ET CE » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Conduire un ensemble de véhicules affecté au transport de marchandises, dont le véhicule tracteur relève de la catégorie C1 ou C, auquel est attelés une remorque ou une semi-remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes et pouvant transporter huit passagers au plus outre le conducteur.

La formation

La conduite ou la prise en charge, à l'arrêt, d'un ensemble de véhicules affecté au transport de marchandises présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de véhicule affecté au transport de marchandises, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres usagers en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres usagers.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

THÉMATIQUES

Interrogation écrite :

- Les situations dégradées et accidents ;
- Le conducteur ;
- L'équipement des véhicules ;
- La réglementation sociale européenne et française ;
- Les règles du transport ;
- Les masses et dimensions des véhicules ;
- Les règles de circulation et signalisation spécifiques ;
- La mécanique (sauf C1E).

Interrogation orale (sauf C1E) :



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

- Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles, route de nuit ;
- Comportement en cas d'accident ;
- Conduite en montagne ou zones accidentées ;
- Gestes et postures Accidents du travail ;
- Chargement – Surcharge ;
- Le dépassement ;
- Dynamique du véhicule ;
- Alcool, stupéfiants, médicaments ;
- Éco-conduite et conduite citoyenne ;
- Porte-à-faux – Angles morts ;
- Comportement en tunnels et aux passages à niveau ;
- Systèmes de sécurité et d'aides à la conduite.

Formation hors circulation

Prise en compte du véhicule :

- Contrôle de l'immobilisation ;
- Vérifications des niveaux ;
- Contrôle du véhicule tracteur : carrosserie et vitrages, roues, taches, chargement et marchandise ;
- Verrouillage de la cabine ;
- Documents de bord et équipements obligatoires ;
- Caractéristiques des véhicules et compatibilités
- Contrôle de la remorque : caisse, roues, chargement et marchandises ;
- Installation et mise en marche du moteur ;
- Positionnement du véhicule tracteur ;
- Vérifications des systèmes de freinage.

Attelage :

- Accouplement ;
- Vérification du verrouillage ;
- Branchement des flexibles et liaisons électriques ;
- Suppression de la stabilisation et immobilisation.

Dételage :

- Arrêt du moteur et immobilisation du véhicule ;
- Vérification de la stabilité du sol ;
- Immobilisation et stabilisation de la remorque ou semi-remorque ;



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

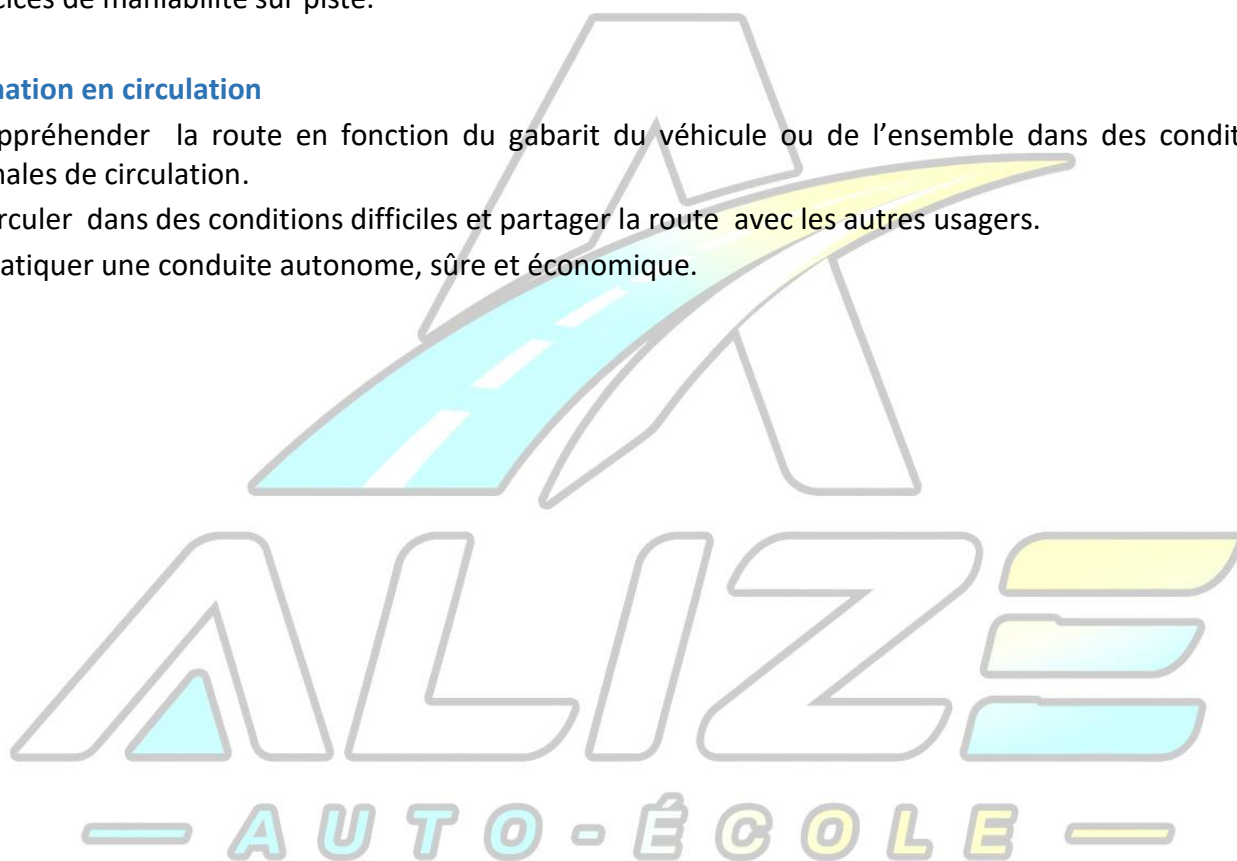
- Débranchement des flexibles et liaisons électriques ;
- Déverrouillage du système de couplage ;
- Mise en marche et pression d'air ;
- Dégagement, réglage de la suspension, suppression de la barre anti-encastrement le cas échéant et immobilisation du véhicule tracteur.

Gestes et postures.

Exercices de maniabilité sur piste.

Formation en circulation

- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.





ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE AUX CATÉGORIES « D1 ET D » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Conduire un véhicule isolé affecté au transport en commun de plus de huit passagers (16 passagers maximum et 8 m de long maximum pour le permis D1).

La formation

La conduite ou la prise en compte, à l'arrêt, d'un véhicule affecté au transport en commun de personnes présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de véhicule affecté au transport en commun de personnes, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, comment prendre en compte les passagers et leur sécurité, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

THÉMATIQUES

Interrogation écrite :

- Les situations dégradées et accidents ;
- Le conducteur ;
- L'équipement des véhicules ;
- La réglementation sociale européenne et française ;
- Les règles du transport ;
- Les masses et dimensions des véhicules ;
- Les règles de circulation et signalisation spécifiques ;
- La mécanique (sauf D1).

Interrogation orale :

- Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles, route de nuit ;



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

- Comportement en cas d'accident ;
- Conduite en montagne ou zones accidentées ;
- Gestes et postures – Accidents du travail ;
- Chargement – Surcharge ;
- Le dépassement ;
- Dynamique du véhicule ;
- Alcool, stupéfiants, médicaments ;
- Éco-conduite et conduite citoyenne ;
- Porte-à-faux – Angles morts ;
- Comportement en tunnels et aux passages à niveau ;
- Systèmes de sécurité et d'aides à la conduite.

Formation hors circulation

Prise en compte du véhicule :

- Contrôle de l'immobilisation ;
- Caractéristiques du véhicule ;
- Vérifications des niveaux ;
- Contrôle des feux, des disques et plaques, des dimensions et poids, de la carrosserie et des vitrages, des roues, des taches ;
- Chargement — Soute ;
- Dimensions, nombre de places assises et poids ;
- Vérifications intérieures ;
- Documents de bord et équipements obligatoires ;
- Installation et mise en marche du moteur et tests des portes ;
- Vérifications des systèmes de freinage.

Gestes et postures.

Exercices de maniabilité sur piste.

Formation en circulation

Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE AUX CATÉGORIES « D1E ET DE » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Conduire un véhicule isolé affecté au transport en commun de plus de huit passagers (16 passagers maximum et 8 m de long maximum pour le permis D1), auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge PTAC est supérieur à 750 kg.

La formation

La conduite ou la prise en compte, à l'arrêt, d'un ensemble de véhicules affecté au transport en commun de personnes présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de véhicule affecté au transport en commun de personnes, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, comment prendre en compte les passagers et leur sécurité, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

THÉMATIQUES

Interrogation écrite :

- Les situations dégradées et accidents ;
- Le conducteur ;
- L'équipement des véhicules ;
- La réglementation sociale européenne et française ;
- Les règles du transport ;
- Les masses et dimensions des véhicules ;
- Les règles de circulation et signalisation spécifiques ;
- La mécanique (sauf D1).

Interrogation orale :



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

- Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles, route de nuit ;
- Comportement en cas d'accident ;
- Conduite en montagne ou zones accidentées ;
- Gestes et postures – Accidents du travail ;
- Chargement – Surcharge ;
- Le dépassement ;
- Dynamique du véhicule ;
- Alcool, stupéfiants, médicaments ;
- Éco-conduite et conduite citoyenne ;
- Porte-à-faux – Angles morts ;
- Comportement en tunnels et aux passages à niveau ;
- Systèmes de sécurité et d'aides à la conduite.

Formation hors circulation

Prise en compte du véhicule :

- Contrôle de l'immobilisation ;
- Caractéristiques du véhicule et compatibilités ;
- Vérifications des niveaux ;
- Contrôle des feux, des disques et plaques, des dimensions et poids, de la carrosserie et des vitrages, des roues, des taches ;
- Contrôle de la remorque : caisse, roues, chargement et marchandises ;
- Chargement — Soute ;
- Dimensions, nombre de places assises et poids ;
- Vérifications intérieures ;
- Documents de bord et équipements obligatoires ;
- Installation et mise en marche du moteur et tests des portes ;
- Vérifications des systèmes de freinage.

Attelage :

- Accouplement ;
- Vérification du verrouillage ;
- Branchement des flexibles et liaisons électriques ;
- Suppression de la stabilisation et immobilisation.

Dételage :

- Arrêt du moteur et immobilisation du véhicule ;
- Vérification de la stabilité du sol ;



ALIZE AUTO ECOLE

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS
AGR E 21 077 00110 / Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN /
APE 8553Z / NDA 11770657977
TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

- Immobilisation et stabilisation de la remorque ou semi-remorque ;
- Débranchement des flexibles et liaisons électriques ;
- Déverrouillage du système de couplage ;
- Mise en marche et pression d'air ;
- Désaccouplement et immobilisation du véhicule tracteur.

Gestes et postures.

Exercices de maniabilité sur piste.

Formation en circulation

Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

